

-----  
SECRETARIAT GENERAL  
-----

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT  
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 25 NOV 2020

-----  
DIRECTION DE L'ORGANISATION  
DES CONCOURS

N° 20.0999 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

-----  
**COMMUNIQUE**

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre alphabétique au concours professionnel de recrutement de vingt (20) Médecins Généralistes pour des formations spécialisées, Anesthésie-Réanimation, session 2020.

Ce sont :

MÉDECINS SPÉCIALISTES OPTION: ANESTHÉSIE-RÉANIMATION

ADMISSIBLES

N°	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	DATE NAISS.
1	AHOSSOUHE CODJO SERGES	333646 M	21/07/80
2	BAYI EDOUARD	313041X	31/12/88
3	BAZIE URBAIN	333620 E	09/04/88
4	KABORE PINGDEWENDE ANDRE	326781 U	07/07/85
5	KAMBIRE ANZANEKOU ZEPHIRIN	300530T	25/08/78
6	KAMBOU SANSAN ARMAND	333513	18/08/91
7	SANGLI BARKISSA PEGGYE	326659U	04/10/90
8	SAWADOGO YOUSOUF	278622D	29/01/82
9	SHEP DOMINIQUE	326961 P	06/03/87
10	ZINGUE ARDIOUMA	352045 X	31/12/86

Arrêté la présente liste à 10 admissible(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles sont invités à déposer leurs dossiers physiques conformément au communiqué d'ouverture du concours au plus tard dix (10) jours ouvrables après la publication du résultat d'admissibilité à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de tutelle du candidat.

Pour le Ministre et par délégation,  
le Secrétaire Général



**Souleymane LENGANE**  
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon